

PRÉSENTATION DE CLAIRE L'HEUREUX DUBÉ
MÉRITE 2011 DE L'AAP

Distingués invités,

C'est pour moi un honneur et un plaisir ce soir de vous présenter la personne récipiendaire du mérite 2011 de l'Association des avocats et avocates de province.

Bien qu'il s'agisse d'une tâche très agréable, je me dois de dire qu'elle est pour le moins assez difficile. En effet, la personne que nous honorons ce soir est bien connue par la majorité d'entre vous pour ses nombreuses réalisations.

Vous vous demandez sans doute pourquoi il me revient de vous parler d'elle. Je suis encore à me le demander moi aussi, puisque nous n'avons pas fréquenté en même temps la faculté de droit et que nos parcours personnels et professionnels ne concordent pas vraiment.

Laissez-moi vous raconter brièvement comment j'en suis venu à vous faire cette présentation. En fait, lorsque notre présidente, Me Anne Lessard, a contacté notre récipiendaire

pour lui annoncer qu'elle avait été retenue pour recevoir le mérite de l'Association des avocats et avocates de province, Anne lui a également demandé si elle souhaitait qu'une personne en particulier fasse sa présentation. Sans hésitation, sa réponse a été : « Non, je ne vois pas, mais j'aimerais bien que ce soit quelqu'un de Rimouski. »

Comme j'étais, jusqu'à ce midi, le seul membre en fonction de l'exécutif actuel de l'AAP qui provienne de Rimouski, vous comprendrez rapidement pourquoi Me Lessard s'est instinctivement tournée vers moi.

Et là commençait le travail. Comment vous présenter cette personne, dont la feuille de route est extraordinaire, alors que moi, je ne l'ai jamais vraiment côtoyée, si ce n'est que par personnes interposées, ou lorsque jeune stagiaire, j'arpentais les corridors du vieux Palais de justice de Québec pour me rendre à l'appel du rôle et que je l'apercevais travaillant derrière son bureau, la porte ouverte.

Même si je n'ai eu que très peu de contacts avec elle, j'ai heureusement connu, depuis la fin de mes études, plusieurs

personnes dont la route avait croisé celle de cette femme énergique, audacieuse et avant-gardiste.

Et avant-gardiste, elle l'a été. En effet, nommée à la Cour Supérieure en février 1973, elle fût la première femme, en 1979, à siéger à la Cour d'Appel du Québec et la première femme québécoise nommée à la Cour Suprême du Canada.

L'Honorable Claire L'Heureux-Dubé est née à Québec et y exerça sa profession d'avocate la majeure partie de sa carrière, notamment en droit familial et en droit du travail. Et depuis 2004, elle est à nouveau membre du Barreau du Québec.

Mais, revenons à notre point commun. Claire L'Heureux-Dubé a vécu toute son enfance et une bonne partie de son adolescence à Rimouski et, croyez-moi, elle y demeure très attachée en raison des lieux, mais aussi des personnes avec qui elle a conservé des liens très forts. Car, au-delà de la juriste d'exception, il y a la femme de cœur. Selon ce qui m'a été dit, et ce n'est pas du oui-dire, elle est d'une fidélité sans borne en amitié. À preuve, un de ses amis rimouskois m'a confirmé qu'ils se connaissaient depuis plus de 75 ans et qu'ils continuent à se téléphoner aux deux ou trois semaines, sans

compter leurs nombreuses rencontres à Québec, à Rimouski ou ailleurs.

Et, selon mes sources, il semblerait qu'il y ait plusieurs autres personnes, qui bénéficient de son amitié depuis fort longtemps.

Vous vous demanderez sans doute, comme je l'ai d'ailleurs fait moi-même, où Claire L'Heureux-Dubé puise-t-elle toute son énergie, parce que de l'énergie, elle en a à revendre. Il semblerait que ce soit en raison du plaisir qu'elle éprouve à nager tous les matins avant d'aller travailler. Je ne sais pas si elle a toujours maintenu le rythme, mais je sais toutefois qu'elle se prévaudra de son droit de parole pour le confirmer. Car, elle s'adonne encore à cette passion une heure par jour.

Ses amis m'ont dit qu'elle savait être très généreuse, autant vis-à-vis les membres de sa famille qu'envers de nombreuses autres personnes.

Et, en dehors du droit, que peut-elle bien faire, du moins pour relaxer? On m'a dit qu'elle aimait le chant et qu'elle appréciait par-dessus tout écouter de l'opéra. Elle possède d'ailleurs sa

carte de membre pour assister à Québec aux représentations sur écran géant du Metropolitan Opera de New-York.

Encore débordante d'énergie, il lui arrive, lorsqu'elle a envie d'aller voir sa fille et ses petits fils à Boston, de sauter tout simplement dans sa voiture et de rouler jusqu'à destination. Et même pour se rendre en Floride, elle prend presque toujours sa voiture.

Claire L'Heureux-Dubé a eu un parcours académique exemplaire démontrant ainsi qu'elle était très douée. Mais, elle aussi su faire preuve d'une grande détermination, de beaucoup de ténacité et d'une foi profonde dans la justice. Tous les juristes de ma génération connaissent ses importantes dissidences, qui l'ont fait connaître d'un bout à l'autre du pays, et même à l'extérieur.

Aujourd'hui, elle se plaira à vous dire qu'elle avait raison, puisque plusieurs de ses dissidences sont maintenant devenues des positions majoritaires. Était-elle avant-gardiste ? Sans doute que oui.

Je ne pourrais passer sous silence un passage de son curriculum vitae un peu moins connu, mais qui a marqué sa carrière, et ce, dès après son accession à la Cour Supérieure. On m'a dit que cette période avait d'ailleurs été particulièrement tumultueuse. Il s'agit de son rôle de commissaire dans l'enquête sur certains problèmes au sein du Ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration dans la Ville de Montréal, dont le rapport fût livré le 29 janvier 1976.

Je dois aussi vous dire qu'elle possède un besoin quasi boulimique, selon les propos d'une de ses amies, d'être quotidiennement au courant de l'actualité.

En terminant, puisqu'il faut bien le faire, je vous laisserai sur une anecdote survenue au cours d'une fête donnée en son honneur et qui démontre bien sa personnalité. En fait, un homme, qui travaillait à la Cour Suprême du Canada depuis un bon moment avant qu'elle n'y soit nommée, disait d'elle qu'elle avait apporté un vent de fraîcheur à la Cour, notamment en raison de son rire franc et de sa voix dynamique, qui résonnaient tous deux régulièrement dans les corridors de l'auguste immeuble.

**Mesdames et Messieurs, accueillons la récipiendaire 2011 du
mérite de l'Association des avocats et avocates de province,
l'Honorable Claire L'Heureux-Dubé.**

**** ** ***